

PLUi de La Regrippière : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 13 août 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à La Regrippière (Loire-Atlantique) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 21 juillet 2026. Il délimite 90 zones, dont 8 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 13 août 2026.

- Le PLUi de La Regrippière s'applique dans sa version du 21 juillet 2026.
- Il délimite 90 zones : 8 urbaines (U), 2 à urbaniser (AU), 73 agricoles (A) et 7 naturelles (N).
- Sur les 199 communes de la Loire-Atlantique dont nous publions le document, La Regrippière occupe le rang 91 par le nombre de zones délimitées : 7 zones de plus que la médiane du département (83 zones).
- 129 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à La Regrippière depuis 2013, pour 88 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, aucun extrait retenu — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	90 zones
Zones urbaines (U)	8 zones
Zones à urbaniser (AU)	2 zones
Zones agricoles (A)	73 zones
Zones naturelles (N)	7 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI SEVRE ET LOIRE
Version du	21 juillet 2026
Partition GPU	DU_200067866
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_200067866/989c8e3db0ef2997ec23f183edf89hcb/200067866_reglement_20260721.pdf
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, aucun extrait retenu

Les risques naturels et technologiques à La Regrippière

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Phénomène lié à l'atmosphère, Radon
Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle	5 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	20 juin 2021
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue
Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan
Potentiel radon	Catégorie 3 : teneurs en uranium plus élevées

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/la-regrippiere-44140>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de La Regrippière : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Base GASPAREX extraite le

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UA, UB, Uepro, UL

Nomenclature des zones à urbaniser

1AUb

Situation administrative

Code INSEE

44140

Code postal

44330

Intercommunalité

CC Sèvre et Loire

Département

Loire-Atlantique

Région

Pays de la Loire

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

90 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

90 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

90 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Vallet (5,5 km)

370 zones

La Remaudière (5,5 km)

51 zones

La Boissière-du-Doré (5,8 km)

34 zones

Le Landreau (8,6 km)

203 zones

Mouzillon (8,6 km)

175 zones

Le Loroux-Bottereau (11,5 km)

280 zones

La Chapelle-Heulin (11,7 km)

98 zones

Le Pallet (12,5 km)

139 zones

Divatte-sur-Loire (15,3 km)

192 zones

Saint-Julien-de-Concelles (17,4 km)

126 zones

Clisson (11,4 km)

85 zones

Gétigné (12,0 km)

73 zones

Thouaré-sur-Loire (20,6 km)

51 zones

Basse-Goulaine (20,6 km)

99 zones

Vertou (21,0 km)

277 zones

Gorges (12,8 km)

143 zones

Mauves-sur-Loire (21,5 km)

39 zones

Monnières (13,8 km)

64 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/la-regrippiere-44140>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.